

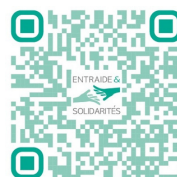
## FINALITÉ DU SLEX

- **Garantir** l'accès aux droits fondamentaux.
- **Accéder** à un logement pérenne.
- **Articuler** accompagnement individuel et dynamique collective (art-thérapie, pratique sportive, groupes de parole, animations parents enfants, sorties collectives etc.).
- **Encourager** le pouvoir d'agir et l'autonomie des personnes accompagnées.
- **Renforcer** la mise en réseau avec les acteurs du territoire (structures centres sociaux, structures culturelles, associations ressources).
- **Créer** des repères durables pour faciliter les parcours et la sortie des dispositifs.
- **Soutenir** l'insertion en respectant la dignité et la résilience des personnes accompagnées.
- **Agir** dans le respect des principes déontologiques et des questionnements éthiques.

Contact SLEX Urgence  
slex@entraide-et-solidarites.fr

Siège social  
46 avenue Gustave Eiffel  
Tours  
02 47 31 87 00  
infos@entraide-et-solidarites.fr

Antenne de Chinon  
22 rue du Docteur Labussière, Chinon  
02 47 98 02 54



entraide-et-solidarites.fr



# LE SERVICE DES LOGEMENTS EXTÉRIEURS D'URGENCE (SLEX URGENCE)

**Ensemble, faisons de l'inclusion  
une réalité, sans laisser  
personne de côté.**

MAJ. 01-2026

## ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

### UNE HISTOIRE

- **1948** : Création de l'association Entr'Aide Ouvrière, ayant pour but de « **venir en aide à tous les malheureux, sans distinction de race ou de religion** »
- **2017** : Entr'Aide Ouvrière devient **Entraide et Solidarités**

### DES VALEURS

- **Respect** et promotion de la personne
- **Solidarité et fraternité**
- Engagement pour une **transformation sociale**

### DES FEMMES ET DES HOMMES

- 230 **salariés** répartis sur 11 sites et sur 5 pôles
- 265 **adhérents**
- 125 **bénévoles**

### DES MISSIONS

- **Accueillir** toute personne en situation précaire, **accompagner, héberger, former, insérer par le travail et viser l'autonomie**
- **Comprendre et faire comprendre** l'exclusion, conduire des **actions de prévention** pour s'attaquer à ses causes
- Développer un **réseau solidaire** pour s'efforcer de répondre à **toutes les situations de précarité**

Ces actions s'appuient notamment sur la loi du 2 janvier 2002 qui fixe les règles relatives aux droits des personnes concernées en réaffirmant leur place prépondérante dans leur projet.

## LE SERVICE DES LOGEMENTS EXTÉRIEURS D'URGENCE (SLEX URGENCE)

Rattaché au Pôle Hébergement, le SLEX Urgence propose, sur les deux dispositifs qui le composent, un hébergement temporaire et un accompagnement social global personnalisé à des personnes en situation d'exclusion.

### Deux dispositifs :

#### HUDA - Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile :

Ce dispositif propose aux personnes orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) un **hébergement temporaire et sécurisé**.

Un **suivi social, juridique et sanitaire** est proposé aux demandeurs d'asile afin de **faciliter leur accès aux droits** et le bon déroulement de leur procédure d'asile, depuis l'examen de leur dossier par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) jusqu'à la décision finale de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).



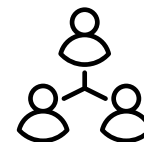
#### LU - Hébergement d'urgence en appartement diffus :

Orienté par le 115, ce dispositif propose un **hébergement temporaire et sécurisé** aux personnes sans domicile en grande précarité.

Un accompagnement social personnalisé vise à répondre aux besoins de chacun et à **développer l'autonomie pour l'accès aux droits et à l'insertion**.

### UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

- 1 Responsable de service
- 1 Secrétaire
- 4 Travailleurs sociaux
- 1 Agent technique
- 1 Apprentie coordinatrice sociale



### CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le service gère 28 logements et accompagne près de 95 personnes :

- 57 personnes en HUDA
- 38 personnes en LU

